

Un aperçu de la prestation de soins au Canada

Qu'est-ce qu'un aidant?

Les aidants sont des membres de la famille ou de la famille choisie, des amis ou d'autres personnes qui, sans être rémunérés, prennent soin d'une personne qui est atteinte d'une maladie ou d'une incapacité, ou qui a d'autres besoins liés à la santé. Les aidants prodiguent des soins en vertu de leur relation à la personne qui a besoin de ces soins.



Une personne sur quatre s'identifie comme aidant(e), et **une sur deux** sera appelée à le devenir à un moment au cours de sa vie



Les aidants prodiguent chaque année des soins équivalents en quantité à ceux de **2,8 millions de fournisseurs de soins payés**



Les aidants consacrent **5,7 milliards d'heures** par année à prendre soin d'autrui, ce qui représente une valeur de 97,1 milliards de dollars

La productivité économique perdue en raison des responsabilités liées aux soins est estimée à **1,3 milliards de dollars** par année

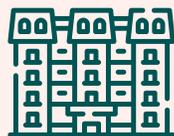
Les aidants fournissent **trois heures de soins** pour **chaque heure de soins** prodiguée par les systèmes de soins de santé et de soutien social



69% des aidants font état d'une détérioration de leur **santé mentale**

Qu'est-ce qu'un fournisseur de soins?

Les fournisseurs de soins sont des personnes formées et rémunérées pour prodiguer des soins. Les fournisseurs de soins comprennent différentes professions, y compris les professionnels de soutien direct (PSD), les préposés aux bénéficiaires (PAB) et les travailleurs de relève.



En 2020, les établissements de soins de longue durée ont déclaré qu'il leur manquait **un ou deux employés** pour chacun de leurs quarts de travail

La plupart des PAB et des PSD sont **des femmes de couleur**



L'augmentation de la demande et la pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur ont eu pour effet d'accroître la pression sur les employés pour qu'ils travaillent pendant un **nombre d'heures déraisonnable**, couvrent des **quarts de travail supplémentaires** et travaillent en **effectif réduit**



Seulement **50 %** des PAB demeurent dans le secteur pendant plus de cinq ans